

PV de l'assemblée générale annuelle FVLJ du mardi 14 mars 2017, à 20h au club-house de la Bordée de Tribord, la Neuveville

Le président Claude Cassard ouvre la séance à 20h. Il remercie les membres présents de s'être déplacés à La Neuveville et remercie la BT pour son accueil.

Il rappelle ensuite que les votations se font à la majorité simple.

La convocation ayant été envoyée dans les délais statutairement prévus, l'AG peut donc siéger valablement.

Appel des clubs par feuille de présence

Clubs présents 13, clubs excusés 2, clubs absents et non excusés 5.

1. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification formulée par l'assemblée et adopté tel que proposé.

2. Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2016 à Grandson (CVG)

Aucune correction demandée, l'assemblée accepte le PV tel que présenté avec remerciements à son auteur.

3. Rapports :

a. Président (*Claude Cassard*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

b. Commission Technique (*Guillaume Pralong*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

c. Commission Juniors (*Kari Geissbuehler*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

d. Formation (*Samir Saydjari*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

4. Rapport de la trésorière (*Nadine Stalder*)

- Administration FVLJ : bénéfice de CHF 677.20

Les cotisations des clubs restent identiques et apportent CHF 3000.- à la FVLJ.

Les frais d'exploitation sont plus ou moins fixes d'année en année (assurance RC, frais administratifs, amortissements)

- **Commission Technique :**

Pour le championnat 2015, la soirée initialement prévue pour la remise des prix avait été annulée à défaut d'un club organisateur. Seules les plaquettes avaient été provisionnées dans les comptes. Lors de la remise des prix 2016, nous avons souhaité remettre les prix aux lauréats de l'année 2015 ce qui a engendré un coût plus élevé des frais de la commission Technique pour notre exercice comptable, soit une perte de CHF 1058.20

- **Commission Juniors :**

Les cotisations des clubs s'élèvent à CHF 16'070.- (20 clubs à 300.-) + (nb membres x 5.-)

Les subventions Swiss Sailing s'élèvent à CHF 18'628.00 (dont 5'200.- pour l'exercice 2015)

La participation aux week-ends d'entraînement a rapporté CHF 210.-

Soit un produit total de CHF 34'908.-

La charge des activités Juniors s'élève à CHF 19'277.90 (frais de remorques pour un montant de CHF 603.- inclus).

Les frais du Cadre Régional Opti-Laser sont de CHF 26'686.- (dont 7'000.- pour l'exercice 2015)

Soit une charge totale de CHF 45'964.-

La commission Juniors boucle l'exercice avec une perte de CHF 11'056.55
(bénéfice de CHF 17'056.55 en 2015)

Comme vous pouvez le constater il est très difficile d'avoir un résultat linéaire chaque année pour la commission Juniors. Les informations concernant les subsides à recevoir ou les charges que nous devons reverser nous arrivent largement après le bouclage et, les montants étant variables d'une année sur l'autre, ne nous permettent pas toujours de faire des provisions

- **Revue FVLJ :**

Les recettes s'élèvent à CHF 22'950.- alors que les frais sont de CHF 20'296.- plus notre site internet CHF 1'080.-

La Revue FVLJ dégage un bénéfice de CHF 1'573.-

Merci à Claude pour son travail et aussi son acharnement à obtenir les infos dans les délais impartis à la parution de notre revue.

Nous bouclons l'exercice 2016 avec une perte de CHF 9'332.95

Selon les documents qui vous ont été remis avec la convocation à l'assemblée générale, vous pouvez remarquer que nos liquidités s'élèvent à CHF 92'681.-

Au 31 décembre 2016, le capital de nos commissions s'élève à :

Fonds FVLJ (+ Don remorque 6'000.-)	12 875.00
Fonds Commission Technique	893.85
Fonds Commission Juniors	61 159.40
Fonds Commission Formation	3 881.30
Fonds Site internet	832.60
Fonds Revue FVLJ	5 192.67

Au vu du fonds Juniors qui est toujours plus important et sachant que le rôle de la FVLJ n'est pas de capitaliser, le comité réfléchi à un éventuel soutien à apporter aux parents du cadre opti ou toute autre aide destinée aux activités de nos juniors. Vos propositions sont les bienvenues.

5. Rapport des vérificateurs des comptes (*Stéphane Neff/NFT et Joël Broye/CVN*)

Selon le mandat qui leur a été confié, Stéphane Neff et Joël Broye ont vérifié la comptabilité 2016 de la FVLJ; ils spécifient que tous les documents présentés concordent avec les écritures comptables.

Ils recommandent à l'AG d'accepter les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

6. Approbation des comptes et décharge

A l'unanimité des treize membres présents, l'AG accorde décharge au comité pour ce qui relève des comptes 2016 et des organes responsables.

7. Présentation du budget

Nadine Stalder présente et commente le budget 2017, document envoyé avec les comptes 2016. Suite à une petite modification, la dernière version «papier» est à la disposition des membres présents sur toutes les tables. Sa présentation n'attire aucune question.

8. Cotisations et approbation des budgets

Tel que présenté, le budget ainsi que le montant inchangé des cotisations est adopté à l'unanimité des membres présents.

9. Election :

a. Vice-président

- Jean-François Pradervand (CVC) est élu par acclamations

b. Trésorier/Trésorière

- au vu de l'absence de candidat/e, Nadine Stalder précise qu'elle terminera l'exercice comptable 2017 en cours mais qu'*il est nécessaire de lui trouver un/e remplaçant/e pour le mois de janvier 2018*

c. Responsable de la commission Technique

- Pierre Gudel (CVG) est élu par acclamations

d. Suppléant aux vérificateurs des comptes

- Joël Broye (CVN) et Andreas Sutter (YCB) vérifieront les comptes 2017
- Moreno Bourquin (CVB) est nommé suppléant

10. Date et lieu de l'AG 2018 :

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le

mardi 13 mars 2018 à Auvernier (GCNA), à 20h

11. Présentation de la nouvelle Revue 2017 :

- Distribuée à l'issue de l'AG, elle est toujours mise gratuitement à disposition des clubs
- Penser à en prendre un nombre suffisant afin de pourvoir l'office du tourisme du lieu
- Les prévisions tarifaires pour l'édition 2018 seront vraisemblablement alignées sur celles de 2017 soit, pour mémoire, les mêmes qu'en 2015 (!)
- Suite à l'intervention de Pierre Louis qui remercie chaleureusement Claude Cassard pour son énorme travail de préparation, l'assemblée applaudit pour appuyer ce remerciement.

12. Nouvelle organisation de Swiss Sailing (*Vincent Hagin, président de Swiss Sailing*)

- A l'automne 2015, lors de l'AG Swiss Sailing, la proposition d'augmenter temporairement la cotisation des membres de CHF 15.- afin de mieux subventionner les athlètes prenant part aux JO de Rio a été acceptée
- Il faut savoir qu'à ce moment-là, Swiss Sailing Team SA - *alors au bénéfice d'un contrat quadriennal avec Swiss Sailing* - était chargé de manager et de trouver les ressources financières nécessaires
- Dans le cadre des travaux de restructuration de Swiss Sailing, son comité propose d'intégrer Swiss Sailing Promotion dans le département marketing et de créer un ressort de Formation
- Ce projet tend à...
 1. Une réelle simplification de la structure des flux financiers
 2. Une opportunité de professionnalisation des 3 départements au sein de la fédération
 3. Une concentration du pouvoir, des tâches, compétences et autres responsabilités pour davantage de clarté
 4. Une simplification et davantage de transparence quant aux synergies et à la maîtrise des coûts financiers
- Toutefois, un groupe de «sécessionnaires» refuse tout net le projet d'intégration de Swiss Sailing Team SA tel que suggéré et s'est proposé en tant que nouveau comité à élire lors de l'AG extraordinaire du 1^{er} avril 2017

- Face à cette situation et ceci afin d'éviter une scission au sein de la fédération, cette AG extraordinaire du 1^{er} avril 2017 a été reportée pour tenter une médiation entre les parties opposées
- Autre aspect à ne pas négliger qui semble contrarier les «sécessionnaires», c'est celui des aptitudes professionnelles qui seront exigées dès à présent pour la nomination des responsables des différents ressorts selon la proposition actuelle du comité.

Suite à cette présentation, Arnaud Jacopin (GCNA) demande un éclaircissement au sujet de la cotisation supplémentaire à verser à Swiss Sailing pour 2017 (Fr. 10.- par membre) et Vincent Hagin transmet les points suivants :

- A l'automne 2016, lors de l'AG, le comité central a proposé le maintien de la cotisation 2017 à Fr. 50.- par membre, tout comme en 2015; cette proposition a été acceptée par un vote à majorité simple
- Puis en toute fin de cette assemblée longue et fastidieuse, et ceci alors qu'une grande partie des membres avait déjà quitté les lieux, le Swiss Sailing Team SA a présenté son budget fortement déficitaire
- Face à cette situation, un membre de la SNG a proposé une augmentation de Fr. 10.-
- Lors du vote, cette proposition d'augmentation a finalement été acceptée car un nombre restreint de clubs représentant beaucoup de voix l'a emporté face à un nombre plus élevé de clubs représentant, eux, moins de voix au décompte final

Vincent Hagin nous précise encore que Swiss Sailing est la seule fédération sportive suisse qui délègue encore la responsabilité de gérer le sport de compétition à une SA. Afin de ne pas péjorer la préparation des JO de 2020 et face à la situation actuelle, un nouveau contrat plus strict et dont l'échéance arrivera au terme des JO de 2020 vient d'être conclu avec Swiss Sailing Team SA.

Jean-François Pradervand précise alors que pour le CVC, son club prendra à sa charge cette augmentation de Fr. 10.- par membre du moment que leur AG d'automne avait entériné la décision de la cotisation locale avant d'apprendre cette péripétie d'augmentation nationale.

Afin de ne pas laisser passer cette situation ubuesque sans autre, le président de séance propose que le comité FVLJ rédige une lettre-type que les clubs pourront ensuite adresser à Swiss Sailing puisque ce sont eux qui sont affiliés à Swiss Sailing, et non pas la FVLJ en tant qu'autorité régionale uniquement. Cette proposition est adoptée avec soulagement.

13. Divers

- Le 8 avril prochain, à l'hôtel Beulac de Neuchâtel, se tiendra une journée d'information «*manage2sail*» à l'intention des représentants des clubs de la région 2; cette journée d'initiation sera offerte aux clubs par la FVLJ, alors que le programme informatique est offert aux clubs par Swiss Sailing; un tout prochain courrier fournira les renseignements nécessaires
- Le 25 avril prochain, se tiendra l'information destinée aux comités de courses, ceci dans les locaux du CVN

- Pierre Gudel, représentant de la commission Régate, brosse un bref tableau des réflexions effectuées au sein de la-dite commission au cours de l'automne et de l'hiver 2016
(Ce rapport figure en pièce jointe)
- La commission Régate poursuivra ses travaux de réflexion et, d'ores et déjà, souhaite la bienvenue aux navigateurs désireux de participer à ses travaux
- La nouveauté 2017 consiste en une finale sponsorisée regroupant les cinq meilleurs équipages du groupe A (TCF 1 et 2) et les cinq meilleurs du groupe B (TCF 3 et 4) le samedi 16 septembre au Nid-du-Crô, avec remise des prix aux vainqueurs en soirée en lieu et place de l'habituelle soirée de remise des prix
- L'idée maîtresse réside dans l'objectif de faire jauger un maximum de voiliers
- Au terme de cette saison 2017, des aménagements pourront être envisagés pour le championnat 2018 en fonction de l'accueil des nouveautés apportées cette année
- L'une des remorque FVLJ Juniors est stationnée à Estavayer; quant à l'autre, pour le moment parquée à Grandson, elle doit trouver un nouvel emplacement au plus vite; Alain Bussy (MY) se propose de l'accueillir près du club-house de la Matelote
- Selon un schéma présenté par Vincent Hagin, la déperdition des membres âgés entre 18 et 38 ans est flagrante dans nos clubs suisses, et cela concerne quasi la totalité des clubs sportifs en tout genre, pas seulement les clubs de voile; d'une façon générale, que faudrait-il envisager pour palier à ces déficiences ?
- En fin de séance, Joël Broye (CVN) annonce que, en fonction des liquidités actuelles à disposition dans le fonds Juniors, il transmettra prochainement des suggestions d'activités par écrit au comité FVLJ

Après avoir remercié les membres présents, Claude Cassard les invite à prendre part à la collation offerte par la BT et lève la séance à 22h10.

Michel Rusca, secrétaire général